Maltraitance de l’enfant : repérer, comprendre et agir

EXPERTISE CLINIQUE

Ref : ECSME10A

Compétences visées

Accueillir et prendre en charge les enfants maltraités.

Objectifs et contenus

Repérer les formes de maltraitance de l’enfant, cerner les facteurs de risques

- La dé?nition de la maltraitance : définition de l'OMS.
- Les conséquences de la maltraitance sur la vie de l'enfant.
- Le repérage et la conduite à tenir (HAS).
- Le livret de la CIIVISE.
- Les lésions traumatiques et les symptômes témoins.
- La dif?culté de la suspicion sans certitude.

Savoir adapter les comportements face à une situation de maltraitance

- L’approche psychologique.
- Les parents maltraitants, abuseurs.
- Les réponses institutionnelles.
- Les relations avec les services extérieurs.

Clari?er les démarches administratives et juridiques à conduire

- L’obligation de signaler.
- Le signalement administratif.
- Le signalement judiciaire.
- La rédaction d'information préoccupante.

Collaborer avec les différents services et partenaires

- Les relations avec le service des urgences, de radiologie.
- Les relations avec la maternité : de la prévention de la maltraitance à la crise.
- Le travail autour des relations précoces dans l’unité mère/enfant.
- Les relations avec la PMI et l’ASE.

Méthodes

- Apports conceptuels.
- Cas cliniques.
- Analyse réflexive à partir de situations.

Personnes concernées

Tout professionnel de santé concerné par la problématique.

Valeur ajoutée

La formation vise le « travailler ensemble » auprès de l'enfant victime de maltraitance. Elle permet de faire le lien entre les différents services tout au long du parcours de soins (consultations, pédiatrie, urgences).

Pré-requis

Aucun

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation…).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail , notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact…).

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Maltraitance chez l'enfant : repérage et conduite à tenir. Actualité, HAS, 2019.
- Qu'est-ce que la maltraitance faite aux enfants ? publié le 06.11.18, Ministère des solidarités et de la santé.
- Fiche Mémo Maltraitance chez l'enfant : repérage et conduite à tenir, HAS, Octobre 2014, mise à jour Juillet 2017.
- Maltraitance des enfants : Y penser pour repérer, savoir réagir pour protéger, HAS, 2014.
- Plan de lutte contre les violences faites aux enfants 2020-2022.
- Instruction relative à la structuration de parcours de soins pour les enfants victimes de violences, publiée en décembre 2022.
- Évaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger : cadre national de référence – HAS 2021.

Mise à jour le : **27/02/2025**